

Ville de Monthey  
Chancellerie  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99  
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

## **Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public et de modification de l'enseigne**

### **Mise à l'enquête publique**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Hervé LEMOINE, domicilié à Montreux, lui a adressé une requête tendant, d'une part, à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce mentionné ci-après et, d'autre part, à modifier l'enseigne, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	bar à vin, sis sur la parcelle N° 4835, folio 13, au lieu-dit "Pré-Naya"
Adresse	:	Av. de la Gare 42
Enseigne	:	"LE CEP CHEZ CAROLINA", en lieu et place de l'ancienne dénomination "KEKEN BAR 44"
Prestations	:	service de boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à un bar à vin
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au samedi : 11 h.00 à 13 h.00 16 h.00 à 24 h.00 Dimanche : fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 28 novembre 2016.

Monthey, le 28 octobre 2016

L'Administration communale